

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1933)

Heft: 595

Rubrik: Football

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Switzerland played the team which won in Amsterdam: Belgium lined up: Van den Berghe; De Deken, Hoydonckx; Van Ingelghem, Hellemans, Claessens; Versyp, Voorhoof, Desmedt, Van Beeck, Van den Eynde. Referee: S. F. Rous (England).

In the fifth minute Desmedt scored for Belgium and Nam directly afterwards equalised from a v. Känel centre, 1:1. Belgium undoubtedly were the better side in this half. The Swiss halfbacks were very much at fault, playing so far back as to force Weiler and Minelli often to play in front of them.

After the interval Trello scored in the fifth minute, equalised directly afterwards by Voorhoof, 2:2. Switzerland was now putting more zest into the game and in the 13th minute Trello made the score 3:2. And then Belgium again gained the upper hand. Our halves find no time for their forwards, yet all goes well until in the last minute. Voorhoof, in possession, runs towards goal, is fouled just outside the penalty area, recovers and goes on. Just inside the area he has his legs kicked from under him by Weiler: Penalty! That the crowd stormed is perhaps only human. That one of the linesmen (Swiss of course) should run up to the Referee to tell him, it happened on the line and not inside the area, is — well, just silly. Then, according to the crowd and the clock on the ground, the game should have been just ended. But the referee had added 2 minutes for time lost during stoppages for injuries. Now do you see why the F.A. will not allow such clocks on English football grounds? Anyhow, penalty was given and penalty it was. Voorhoof took the kick, Séchehaye blocked the ball, Voorhoof regained possession and scored. A sensational ending! And would you believe it, the public invaded the field and the referee had to be protected by players and officials from the mob. And Rous at that, who deservedly enjoys the highest reputation all over the Continent. He said afterwards that, for the spectators to take an interest in the game was something beautiful and necessary, but that such a scene would have been impossible in England. I am sure we all agree with him.

Voorhoof, the Belgian inside right was the best man on the field. Trello and v. Känel alone of our forwards lived up to their reputations. The halves disappointed: Weiler and Minelli good and Séchehaye sound.

M.G.

EMPLOI DE LA TROUPE LORS DES EVENEMENTS DU 9 NOVEMBRE 1932 A GENEVE.

Exposé du Département militaire fédéral, sur la base de l'enquête de la justice militaire.

(Continuation).

Civil P. "J'ai parfaitement vu 3 éclairs de coups de feu partant du toit d'une maison."

Plus de vingt autres témoins (soldats et civils) ont déposé dans le même sens.

Le tir de la troupe a été précédé en premier lieu de sommations verbales, les officiers criant à la foule: "Retirez-vous ou nous tirons." Ces sommations ont été entendues des premiers rangs en tout cas des manifestants; elles ont, en effet, été accueillies par un redoublement de huées et de coups de sifflet. Il est certain, par contre, qu'à cause du vacarme qui régnait sur la place, les civils qui n'étaient pas à proximité immédiate de la troupe n'ont pas pu entendre ces sommations. Le danger devenant de plus en plus grave, les officiers firent donner à deux reprises par les deux trompettes le signal de "garde à vous." De l'avis des témoins civils énumérés ci-après, il s'est écoulé entre ces sommations et l'ordre de tirer un temps suffisant pour permettre aux manifestants sinon de quitter la place, en tout cas de marquer un mouvement d'arrêt ou de recul qui aurait rendu le tir inutile:

M. 24, M. 26, H. 69, H. 89, G. 116, V. 118, R. 119, R. 135, P. 136, L. 139, E. blessé 156, B. blessé 158, G. blessé 161, D. blessé 165, S. blessé 167, M. blessé 180, G. 186, B. 189, G. 207, M. 217, H. 219, B. 222, B. 242.

L'ordre de tirer fut donné en ces termes: "Un coup, visez bas, feu!" Cet ordre ne fut entendu que par les soldats qui se trouvaient à proximité immédiate du Cdt. Cp. Ils ouvrirent aussitôt le feu (21 h. 34). Lorsque les autres soldats et un fusilier-mitrailleur entendirent tirer, ils firent feu à leur tour. Les hommes du rang d'arrière forcèrent ceux du premier rang à se mettre à genou, afin de pouvoir tirer aussi. Chacun de ces soldats avait le sentiment de défendre sa peau. Malgré les premiers coups de feu, les soldats continuèrent à être serrés de près par les manifestants. C'est ce qui explique qu'il y eut plus d'un coup par tireur et que le fusilier-mitrailleur tira, d'abord coup par coup, puis en séries, ses 30 cartouches.

Par ailleurs, il convient de dire qu'il n'y avait pas de mitrailleuses lourdes sur la place et que, des cinq fusils-mitrailleurs de la Cp. I, un seul a tiré.

De l'avis de tous les témoins, le feu dura au maximum 10 à 15 secondes. Ce n'es qu'en constatant qu'il y avait des morts et des blessés que la foule, enfin, se retira. L'ordre de "Halte" fut donné dès que les officiers constatèrent le premier mouvement de recul de la foule. Le feu cessa aussitôt.

D'après le premier rapport de munitions, il avait été indiqué que la troupe avait tiré 112 cartouches de fusil, 15 cartouches de pistolet et 30 cartouches de fusil-mitrailleur. Ces deux derniers chiffres sont exacts. Par contre, il a été tiré moins de 112 cartouches de fusil; en effet, le contrôle de munitions effectué immédiatement au retour de la Cp. I en caserne, a été basé sur la différence entre le nombre des cartouches délivrées et celui des cartouches restituées par les hommes au sergent-major. Or, quelques cartouches avaient été prises à des soldats par des manifestants au Bd. du Pont d'Arve. Ce qui est certain, c'est que les recrues, conformément aux ordres reçus sur la place d'exercice, avaient mis dans leurs poches les douilles des cartouches tirées. Il a été rapporté en caserne exactement 102 douilles de cartouches, indépendamment des 30 douilles du FM.

13 personnes furent tuées sur le coup ou décédèrent les jours suivants.

39 personnes blessées furent hospitalisées à l'Hôpital cantonal.

De plus, un certain nombre de personnes civiles se sont fait soigner, soit à la policlinique, soit par des médecins privés; le nombre de ces personnes est inconnu.

* * *

Ce n'est qu'après le tir de la Cp. I que la Cp. III, qui avait été alarmée vers 21 h. 25 pour lui porter secours, arriva sur la Place du Palais des Expositions. Ce retard a été causé par trois faits presque simultanés qui ont troublé le rassemblement de cette Cp., au Quai Charles Page:

a) des coups de feu, environ six, ont été tirés d'une maison voisine sur la troupe, qui n'a pas été atteinte, mais a dû se mettre à l'abri;

b) une automobile est venue, pour des raisons que les enquêtes en cours élucideront, s'arrêter de travers au milieu de la Cp. Cette manœuvre a eu pour effet que les deux dernières sections n'ont pas vu la Cp. partir (il faisait très sombre à cet endroit) et ne se sont pas rendues au secours de la Cp. I;

c) un motocycliste s'est jeté par derrière dans la queue de la colonne, blessant un officier, un caporal et deux recrues; le caporal et une des recrues ont eu chacun une jambe cassée, l'autre recrue une fracture de la cheville.

* * *

On a reproché aux officiers d'avoir fait tirer à balles par leurs hommes, prétendant que la troupe aurait dû se défendre, soit par une charge à la baïonnette, soit par un tir à blanc.

Certains hommes avaient mis la baïonnette au canon (section de tête). Si les officiers n'ont pas donné l'ordre à toute la troupe d'en faire autant et n'ont pas essayé d'une charge à la baïonnette, c'est qu'ils avaient observé que les recrues qui, au Bd. du Pont d'Arve avaient mis leur baïonnette, avaient été plus facilement désarmées que d'autres dans une foule aussi compacte et où la liberté de mouvement n'existait pas.

Quant au tir à blanc, il est formellement interdit à la troupe d'avoir sur elle à la fois des chargeurs à blanc et des chargeurs à balles, ceci pour éviter toute possibilité de confusion et le danger qui en résulte. D'ailleurs, si les recrues avaient eu une double munition, elles n'auraient pas eu le temps, après quelques coups tirés à blanc, de remplacer cette munition par de la munition à balles. En effet, comme cela a été relevé plus haut, les manifestants, croyant qu'on tirait à blanc, ont continué à avancer contre les soldats même après les premiers coups de feu. Il paraît donc certain que si les armes n'avaient pas été chargées à balles, les recrues auraient été massacrées par la foule, excitée par les meneurs.

* * *

Le colonel Lederrey demanda, sitôt après ces événements, au Département militaire fédéral qu'une enquête soit faite sur les conditions dans lesquelles la troupe avait été appelée à intervenir et à tirer. Le major Krafft, auditeur de la Ire division, fut désigné comme juge d'instruction ad hoc.

SWISS BANK CORPORATION,

(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)

99, GRESHAM STREET, E.C.2.

and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up £6,400,000
Reserves - - £1,960,000
Deposits - - £43,000,000

The WEST END BRANCH opens Savings Bank Accounts on which interest will be credited at 2½ per cent. until further notice.

FOYER SUISSE

Moderate Prices
Running Hot & Cold Water
Central Heating
Continental Cuisine

1215, Upper Bedford Place,
Russell Square,
London, W.C.1.

W. WETTER

Wine and Cigar Importer.

67, GRAFTON STREET, FITZROY SQ., W.1

BOTTLED IN SWITZERLAND.

Per Doz. 24/2		Per Doz.	
Clos du Mont Valais	52/-	Dezalay	56/-
Fendant	58/-	Johannisberg de Sion	54/-
White Neuchâtel	50/-	Dôle Red Valais de	58/-
Red Neuchâtel	54/-	Sion	58/-

— As Supplied to Whipsnade Zoo —

Nett Cash. Carriage paid for London.

COUNTRY ORDERS MUST BE PREPAID.

Speciality:		Per 100	
REAL BRISSAGOS "POLUS"	30/-	per 100	bouts
" TOSCANIS "	15/-	per 100	bouts

ALL ORDERS EXECUTED IMMEDIATELY

SWISS HOTEL

53, OLD COMPTON STREET, W.1.

Supper and Smoking Concert

with

Tripe and Onions and Choucroute

on Wednesday, MARCH 22nd 1933

Start 8 o'clock Tickets 3/6

Everybody is cordially invited.

PLEASE BOOK SEATS EARLY. Mr. & Mrs. Wyss (Proprietors)

HAVE YOU ASKED YOUR SWISS FRIENDS TO BECOME SUBSCRIBERS

to the

Swiss Observer ?

Boarding School for Girls

CHEXBRES sur VEVEY SWITZERLAND.

In prominent position above the Lake of Geneva.

French Section of PROFESSOR BUSER'S Teufen near St. Gall. Sub-Alpine Boarding School at

COMPLETE SCHOOLING UP TO MATRICULATION. Commercial diploma. Housewifery section. Intensive training in modern languages. Colloquial language: French. The best equipped institution with large sports grounds and playing fields. All living rooms face the sun. Sports and gymnastics under the supervision of resident mistress. Bathing in the lake.

References from Swiss parents in Great Britain available.